



ARBORICULTURE AGROÉCOLOGIE ET AB



Bulletin n°6 / Date 29 mars 2019

Actualité

Visite Bout de Champ éclaircissage du pommier en agriculture biologique

lundi 1 avril 2019

Programme :

Adapter l'éclaircissage 2019 par variété, en fonction du retour à fleur, des dégâts de gel et des conditions météo sur la floraison

Date et Lieu

Exploitation du Lycée agricole à Capou, 1915
Route de Bordeaux, 82000 **Montauban**

Le lundi 1 avril de 10 h à 12 h

Contact : Jean-François LARRIEU (Chambre
d'Agriculture de Tarn et Garonne) 06 72 83 07 06

Formation biodiversité fonctionnelle en cultures pérennes

Intervenants : Jean-Michel Ricard et Michel Jay (CTIFL)

Dates et lieu : 16 et 23 mai à Montauban

Programme :

Biodiversité et régulation naturelle vertébrés et
invertébrés : insectes, araignées, oiseaux,
chauve-souris, mammifères.

Echantillonnage d'auxiliaires sur le terrain et
reconnaissance. Observation de pelote de
réjection de rapaces. Présentation des pratiques,
aménagements et paysage favorable à la
régulation naturelle Etude de cas concret :
ateliers aménagements et gestion d'une
exploitation

Inscription sur : agri82.chambre-agriculture.fr

Fruits à pépins

■ POMMIER POIRIER

Tavelure

Pas de risque en l'absence de pluie.
Attendre, pour intervenir juste avant les
prochaines pluies.

Oidium

Les conditions climatiques actuelles sont
favorables à l'oïdium. Poursuivre la protection sur
les parcelles à problèmes Produits utilisables :
Soufre mouillable : THIOVIT JET Microbilles.

En poirier, sur les espèces sensibles au soufre,
utiliser CURATIO à 18 l/ha.

Pucerons cendrés du pommier

Si ce n'est déjà fait intervenir avec une spécialité
à base d'Azadirachtine : NEEM AZAL TS (2L/ha)
ou OIKOS (1.5L/ha). Pas de mélange avec le
bore.

Tordeuse orientale

Poursuite du vol en parcelles;
Les diffuseurs tordeuse doivent être en place : Produits
utilisables :
*ISOMATE OFM TT (250/ha) ou RAK 5 (500/ha) ou
CIDETRAK OFM (425/ha)*

Hoplocampe

Les dégâts de ce ravageur augmentent en
vergers de pommiers bio ces dernières années.
Mettre en place des plaquettes engluées blanches
pour détecter sa présence. Il n'y a pas de produit
avec AMM en France pour ce ravageur, mais on
attend la dérogation 2019 pour le Quassol,
produit commercial dosant 5% de Quassine, pour
cet usage.

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne en collaboration avec : Syndicat de Défense AOP Chasselas de Moissac

Tordeuses de la pelure: on observe les premières chenilles en reprise d'activité

Encadrer la floraison avec un BT

Produits utilisables :

Bacillus Thuringiensis : DELFIN (75 g/hl) ou DIPEL DF (100 g/hl) ou LEPINOX Plus (100 g/hl) ou XENTARI (150g/hl)

Cette intervention a aussi un effet secondaire sur les mineuses cerclées

Fruits à noyaux

▪ PRUNIER

Tordeuse orientale

Les diffuseurs tordeuse doivent être en place

Produits utilisables :

ISOMATE OFM TT (250/ha) ou RAK 5 (500/ha) ou CIDETRAK OFM (425/ha)

Cette confusion a aussi un effet pour limiter les attaques de carpocapse de la prune sur les parcelles à faible pression.

Hoplocampe

Dans les parcelles avec des dégâts en 2018 intervenir à la chute des pétales. Il n'y a pas de produit avec AMM en France pour ce ravageur, mais on attend la dérogation 2019 pour le Quassol, produit commercial dosant 5% de Quassine, pour cet usage.

▪ ABRICOTIER - PRUNE AMERICANO JAPONAISE

ECA

Le vol est toujours en cours. Maintenir une protection par barrière physique avec la kaolinite calcinée.

Moniliose des fleurs et rameaux

Pas de renouvellement à prévoir.

Tordeuse orientale

Les diffuseurs tordeuse doivent être en place

Produits utilisables :

ISOMATE OFM TT (250/ha) ou RAK 5 (500/ha) ou CIDETRAK OFM (425/ha)

Cette confusion a aussi un effet pour limiter les attaques de carpocapse de la prune sur les parcelles à faible pression.

▪ CERISIER

Monilioses

Pas de risques actuellement avec les conditions climatiques.

▪ PECHE NECTARINE

Oidium

Les conditions climatiques sont très favorables actuellement. Renouveler la protection avec un soufre mouillable entre 5 et 7.5 kg/ha

Tordeuse orientale

Les diffuseurs tordeuse doivent être en place

Produits utilisables :

ISOMATE OFM TT (250/ha) ou RAK 5 (500/ha) ou CIDETRAK OFM (425/ha)

■

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne en collaboration avec : Syndicat de Défense AOP Chasselas de Moissac



Chambre d'Agriculture 82 - 130 avenue Marcel Unal 82017 Montauban - 05 63 63 30 25 - agri82.chambre-agriculture.fr

La Chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci-dessus. Il s'appuie sur l'analyse de risque du BSV. Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales et les méthodes alternatives sont disponibles dans le Guide Arbo. BSV et Guide Arbo sont consultables en ligne sur <https://agri82.chambre-agriculture.fr>. Cette action de diffusion est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil Départemental 82 et par l'Etat au travers du Casdar.

Crédit photos (sauf mention contraire) : Chambre d'Agriculture 82.

OPE.COS.ENR n°17